

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE REVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 4

MONTREAL, 25 JUILLET 1896

No. 95

SOMMAIRE

Anti-Français, *Pierre Lerouge* — Le seul et le premier, *Libéral* — Guerre laïque et guerre religieuse, *Justice* — Amusons-nous, *Rieur* — Petit contrat, ? — Encore l'ex-V. R. U. L. M., M. Jeannotte l'habille, *Universitaire* — Typographie sacrée, *Justus* — La pureté de la langue française, *Français* — Rancune, *Catholique* — Conflit, *Ignotus* — La "Mode Nouvelle" — Feuilleton, Rome, (*Suite*) *Emile Zola*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

Anti-français !

Eh oui ! il s'est trouvé un pleutre pour nous jeter à la face pareille insulte :

Anti-français !

Savez-vous qui a bavé semblable ignominie ?

Eh, son nom est facile à trouver.

C'est ce castor de Tardivel.

Pourquoi ?

Parce que le REVEIL a dit que nous allons avoir maintenant la paix religieuse, d'où découlera une chance de pouvoir s'entendre entre Canadiens, catholiques et protestants, français et anglais, pour fonder une nation homogène au lieu de ressembler à une salade de curés et de bedeaux, assaisonnée de Bible et d'Évangile.

Oui, on nous reproche d'avoir, au lendemain de la victoire, proclamé la venue d'une ère nouvelle d'entente et de cordialité entre les deux races.

Et comme c'est drôle :

Ce sont les calotins, les pires ennemis

de l'idée française, ceux qui l'ont émasculée, abâtardie dans ce pays-ci, qui nous accusent d'être infidèles à notre vieille mère-patrie dont nous prononçons le nom à genoux, et dont, l'autre jour encore, nous baisions, les larmes aux yeux, le flamboyant étendard où s'étaient au milieu des noms de victoires ces lettres magiques au triomphe desquelles l'humanité doit sa vie : R.-F.

Anti-français, nous ?

Messieurs, vous voulez rire.

Sans-Patrie, dites-vous ?

Arrière, ne profanez pas ce nom sacré.

Et maintenant, réglons nos comptes :

La *Vérité* dit que nous voulons l'*unité nationale* du Canada, et elle a raison. Nous nous sommes assez clairement exprimé à ce sujet l'autre jour. Cette unité, nous y aspirons de toutes nos forces, comme au seul état politique qui permette à la race française de se développer dans la Confédération sur un pied d'égalité avec les autres races qui la composent et mette nos compatriotes à même de montrer, dans une loyale concurrence, qu'ils sont les dignes fils de leurs ancêtres.

Voilà ce que nous désirons.

Quant à songer à un monde français sur ce continent, à quoi bon se bercer d'utopie, à quoi bon rêver des jours que nous ne pouvons plus vivre ?

La Pompadour a passé là-dessus le trait de sa plume arrachée à la cléricaille de Versailles ; n'y songeons plus. Ce serait futilement consumer une force qui nous est nécessaire pour une lutte plus noble : au lieu de la bataille des étendards, livrons celle des intelligences.

Que le génie français triomphe et plane sur ce continent, jamais nous ne pourrons faire plus pour enorgueillir la France, si nous l'aimons.

Mais qui donc a continué, au Canada, l'œuvre de la Pompadour et de Voltaire ? Qui nous impose aujourd'hui l'aveu douloureux de notre impuissance à ressusciter la Nouvelle-France ? Qui, sinon ceux-là mêmes qui nous combattent, ces piliers de sacristies et de balustres qui expectorent maintenant : anti-français et sans-patrie !

Depuis un siècle, au Canada, tout ce qui touche de près ou de loin à une calotte a maudit la France ; a insulté les Français ; a chanté les humiliations de la mère-patrie ; a ri de ses douleurs ; a retourné le fer dans ses plaies saignantes !

Quatre générations ont été élevées au pied des autels à pleurer sur les prétendues ignominies de la France, à gémir sur sa chûte, à se voiler la face devant ses impuretés.

Un fils se fait tuer pour cacher les hontes de sa mère.

Le clergé canadien escaladait les tours Notre-Dame pour les crier de plus haut.

Lorsqu'ils ne souscrivaient pas pour charger les bouches à feu des Alliés à Austerlitz ; lorsqu'ils ne chantaient pas des *Te Deum* pour saluer le désastre d'Aboukir ; lorsqu'ils n'élevaient pas des statues à Nelson ; lorsqu'ils n'avançaient pas l'argent nécessaire à la solde des habits rouges de Colborne, nos bons messieurs-prêtres, ces Français à la Tardivel, ces patriotes à la *Vérité*, infestaient l'esprit des masses de leur haine visqueuse pour le grand nom de la mère des nations.

Telle est l'œuvre de vos castors, M. Tardivel ; vous pouvez vous en glorifier : ils ont rongé la hampe du drapeau français comme ils sont en train de ronger la croix du Christ.

Ceci tuera cela.

Et c'est pourquoi nous avons renoncé au grand espoir de nos jeunes années que vous

salissez en le mentionnant dans vos colonnes.

Un patriote, il y a deux générations à peine, bouillonnant d'enthousiasme et de cœur, français comme on l'est en pleine sève, canadien comme on sait le naître de bonne souche, écrit cette sublime épopée de la survie d'un peuple : *Le Canada reconquis par la France*.

Il n'y eut pas, de Gaspé à Mattawa, assez de goupillons pour l'excommunier et le maudire.

Et ces gens-là viennent nous dire : Vous êtes anti-français !

Arrière, saltimbanques ! Et bas les masques !

Nous sommes trop français pour nous mêler à vos hordes serviles ; votre patrie, nous la connaissons : elle est bornée au sud par la Paroisse, à l'ouest par le Séminaire, au nord par la Banque de Montréal, et à l'est par la loterie du curé Labelle.

Cette patrie-là n'est pas la nôtre et la France n'y tiendrait pas sa place.

Notre patrie est plus vaste que cela, c'est tout le Dominion que nous réclamons avec le droit d'y planter notre drapeau où il nous plaît, d'y parler notre langue quand il nous plaît et de prier comme il nous plaît.

Ce n'est pas "un tout incolore" que nous voulons, mais un tout multicolore comme un immense arc-en-ciel où se mêleront toutes les nuances et toutes les teintes s'étendant sur notre belle patrie et posant un pied sur le Pacifique quand l'autre baigne dans l'Atlantique.

Le voilà, notre unique désir ; voilà notre sublime ambition.

Elle nous est assez chère pour nous faire oublier les injures et mépriser les coups de dents de dents de cette horde de rongeurs qui veut nous barrer le chemin.

Gare, par exemple, aux queues plates qui se laisseront pincer sous notre talon !

PIERRE LEROUGE.

LE SEUL ET LE PREMIER

Se fût-on jamais imaginé qu'il existât au Canada un homme politique capable de refuser d'être ministre ?

Eût-on jamais songé qu'un député rejetterait loin de lui le portefeuille qui lui était offert et consentirait à se laisser supplier en vain pendant des semaines entières ?

L'eussè-je cru, l'eusses-tu cru ?

Nous n'en revenons pas, et pourtant l'aventure est exacte — si exacte que nous avons voulu en féliciter l'auteur.

Il nous fait plaisir de constater que le suffrage populaire a enfin mis au jour un homme que n'éblouissent pas les splendeurs du pouvoir, et que cet homme compte dans les rangs du parti qui porte le nom de libéral.

Ah ! nous ne voulons pas couronner de fleurs, ni encenser M. Geoffrion ; il est trop bon garçon, trop jovial, pour qu'on se permette à son égard une pareille plaisanterie, qui ne serait que mauvaise ; mais nous avons bien le droit de nous réjouir un peu de voir avec un régime nouveau des méthodes nouvelles.

Celle qu'adopte M. Geoffrion est réellement une innovation.

Nous ne dirons pas, comme certains extrémistes, que notre génération politique se vautre dans la dépravation, mais il faut avouer qu'elle montre une âpreté à la curée vraiment ridicule.

L'élévation d'un parti au pouvoir est le signal d'une levée, non de boucliers, mais

de mains, pour demander du gâteau, qui manque absolument de dignité.

Lorsque, dans la foule, on remarque un doigt qui reste baissé, un homme qui se recule modestement quand on l'appelle à la table du festin, on a le devoir de signaler son nom, et nous le faisons sans vergogne.

M. C. A. Geoffrion, député de Verchères, après deux des luttes les plus sévères qui se soient passées dans la Province, a refusé toutes les offres d'entrer dans le nouveau ministère qui lui ont été faites par le chef du parti libéral ; il préfère continuer à se livrer à l'exercice de sa profession et cède à d'autres le grand honneur qu'il n'a pas sollicité et qu'il n'accepte point.

Bravo ! M. Geoffrion, bravo ! d'autant plus bruyamment que notre sincérité ne peut pas être mise en doute. Après les deux défaites infligées à nos amis du *Canada-Revue*, nous avons le droit de parler franc.

Il est vrai que nous avons été vengés par l'écrasement de votre ancien associé barbu, M. Taillon !

Toute blague à part, c'est très beau ce qu'a fait M. Geoffrion ; c'est une excellente leçon pour la suite, tâchons qu'elle profite.

Un magazine anglais vient de publier un article pour réhabiliter l'homme politique actuel, que nous décrions si volontiers. Il prétend trouver certains points de ressemblance entre notre politicien et les héros de la fable antique, de la fable d'Homère, par exemple.

Ainsi, dit-il, Homère trace d'une main amoureuse, d'une main indulgente, le portrait de son héros, Ulysse. Jamais il n'essuie de le déprécier. Il en fait un homme que le malheur ne peut abattre et

que ne dompte pas une série de désastres. Il lui fait surmonter constamment l'adversité et affirme continuellement la supériorité de sa force sur celle des événements. Pourtant, c'est un menteur irrépressible, qui ne dira jamais la vérité s'il a quelque intérêt à mentir ; c'est un cœur tendre, et cependant, si quelqu'un le contrarie, sa première idée est de lui fendre le crâne.

Homère, ajoute-t-il, ne songe pas à blâmer les instincts curieux d'Ulysse sur le droit de propriété, et pourtant, lorsqu'il trouve une occasion de faire main basse sur le bien d'autrui, il ne la manque pas. Sa femme est la plus fidèle des épouses, et cependant, il ne se croit jamais obligé de lui rendre la pareille.

Le héros d'Homère, en un mot, est le plus grand homme d'état de son temps, et pourtant, il serait dénoncé aujourd'hui comme le plus vil des politiciens.

L'auteur anglais suggère que nous sommes trop sévères pour nos contemporains, et que la plupart des politiciens auxquels nous voyons faire une lutte si pudibonde ne sont pas atteints de dégradation morale, que ce sont, au contraire, des primitifs, de haute intelligence, mais n'ayant pas atteint leur développement.

Nous sommes convaincu que personne ne s'amusera plus que M. Geoffrion de la haute naïveté de ce brave Anglais.

Si nous la mentionnons, c'est uniquement pour provoquer chez lui ce bon rire dont il accueille les farceurs, les hypocrites et les tartufes.

Nous savons parfaitement qu'il ne se croit ni meilleur, ni pire qu'un autre, mais qu'il a des idées très arrêtées — et qui ne sont pas anglaises — sur le développement moral du *boodler*.

Conseillons-lui, encore une fois, de les mettre en pratique, tout en le félicitant

de rechef, d'avoir fait preuve, dans la vic-
toire, d'une discrétion d'autant plus méri-
toire qu'elle est plus rare.

LIBERAL.

Guerre laïque et guerre religieuse

Nous n'avons pas la prétention de prêcher la
soumission et la discipline.

Nous sommes un organe de liberté et d'éga-
lité ; mais nous avons le droit de faire ressortir
l'incohérence et l'inconséquence de ceux qui
nous assaillent de leurs excommunications et de
leurs anathèmes.

Lorsque les amis du *Canada Revue* ont voulu
relever la tête, on leur a crié : "Soumettez-vous!"

Lorsqu'ils se sont servis de la presse pour
faire connaître leurs griefs, on leur a crié :
"Soyez anathèmes!"

Lorsqu'ils ont insinué que leur évêque pou-
vait se tromper ou avoir été trompé, on leur a
dit : "Nous vous excommunions."

Le fidèle, a-t-on dit, n'a qu'un devoir : obéir ;
qu'un droit : se soumettre ; qu'une loi : céder ;
qu'une espérance : s'abaisser

On nous a interdit toute discussion, toute
allusion même à ce que nous prétendions et ce
que nous prétendons encore être nos droits et
l'on nous a jeté à la tête la devise de la servilité :
perinde ac cadaver.

Nous n'avons pas cédé, nous ne nous sou-
mettrons jamais à cette barbare autocratie.

Notre *non serviam* est lancé et on ne nous le
fera rentrer dans la gorge ni par les menaces ni
par les persécutions.

Qu'on se le tienne pour dit.

Et ce que nous voyons n'est pas de nature à
nous pousser à la capitalation.

Eh quoi, nous voyons les journaux canadiens
des Etats-Unis, la *Vérité* de Québec elle-même,
regorger de protestations de curés contre la con-
duite de leurs évêques ; nous les voyons con-
damner leur Ordinaire et nous n'aurions pas ce
droit ?

Comment ?

Voici la liste de *quatorze griefs* composée
par le jeune clergé canadien-français des Etats-
Unis qui fait le tour de la presse de ce pays et
du Canada :

1o Certains évêques retiennent dans le vica-
riat des jeunes prêtres canadiens pendant cinq
ou six ans, alors que *cæteris paribus*, les prêtres
irlandais sont promus à une cure après un an ou
deux de vicariat.

2o Certains évêques confient à des prêtres
irlandais, parlant très peu le français, des pa-
roisses presque exclusivement canadiennes-fran-
çaises.

3o Certains évêques ont juré apparemment de
ne jamais nommer des curés canadiens-français,
connaissant parfaitement l'anglais, dans les pa-
roisses également divisées en fait de nationalité.

4o Certains évêques s'entourent de prêtres
hostiles aux prêtres canadiens et, comme con-
clusion inévitable, le clergé canadien-français
rencontre beaucoup d'obstacles pour les cons-
tructions, les emprunts, etc. De là des compli-
cations sérieuses. Ceci diminue le zèle du cler-
gé canadien et la religion en souffre.

5o Certains évêques forcent les prêtres ne
parlant pas, ou parlant imparfaitement l'anglais,
à assister aux retraites diocésaines où le français
est banni. Ceci prévaut dans les diocèses, mêmes
où les prêtres canadiens-français sont en majori-
té.

6o Certains évêques sont plus exigeants et
plus brefs quand ils visitent les paroisses cana-
diennes que quand ils visitent les paroisses ir-
landaises.

7o Certains évêques, dans leurs visites pasto-
rales dans les églises canadiennes-françaises, se
contentent de quelques mots en français et font
de longs discours en anglais.

8o Certains évêques chargent des prêtres cana-
diens de construire les édifices paroissiaux et,
quand l'ouvrage est fini, ils les remplacent par
des Irlandais.

9o Certains évêques ont peu de sympathie
pour le clergé et les laïques canadiens-français.
Dans les conférences ecclésiastiques, les prêtres
sont obligés de parler latin quand ils ne parlent
pas l'anglais, lors même que les prêtres de lan-
gue française sont les plus nombreux.

10o Certains évêques, soutenus par leur clergé,
ont résolu d'exterminer la langue française. Pour
y arriver, ils confient les paroisses mixtes aux
prêtres irlandais, qui refusent de faire enseigner
le français dans les écoles paroissiales. On y en-

seigne le catéchisme en anglais et certains curés, contrairement aux canons de l'Église, refusent la première communion aux enfants qui ne savent leur catéchisme qu'en français.

110 Quelques évêques, pour pacifier les Canadiens-français qui demandent le redressement de leurs griefs contre leur curé irlandais, envoient un jeune prêtre français comme vicaire du vieux curé irlandais, et c'est une véritable torture pour le premier.

120 Certains évêques emploient les collectes pour les séminaristes à envoyer étudier en Europe les ecclésiastiques irlandais, au détriment des séminaristes canadiens-français auxquels souvent on ne donne pas l'avantage d'aller étudier l'anglais.

130 Quelques évêques déprécient les collèges canadiens en refusant d'admettre à l'étude de la théologie certains élèves qui ont terminé leurs cours au Canada, à moins qu'ils ne suivent le cours philosophique de certains collèges de ce pays auparavant. Cela retarde l'ordination inutilement.

140 La plupart des évêques de la Nouvelle-Angleterre ont résolu d'américaniser les Canadiens-français, coûte que coûte, et de supplanter nos prêtres par des ordres religieux étrangers. Lowell, Haverhill, Lawrence, Boston, Lewiston, Fall River, Danielson et plusieurs autres villes en sont des preuves évidentes.

En vertu de leur législation canonique, ces ordres religieux deviennent les maîtres absolus de la situation aussi longtemps qu'ils le voudront, et nos prêtres canadiens-français sont forcés de se contenter des miettes qui tombent de la table épiscopale.

Ce court exposé de nos griefs n'est-il pas suffisant pour prouver que nous avons mille fois raison de demander justice aux évêques irlandais.

Voilà un exposé complet, et sans ménagement, hein ? Un ultimatum en règle et c'est le clergé qui le fait en face de ses chefs, c'est lui qui se révolte, qui crie à son tour le *non serviam*

Et qu'on le remarque :

Dans les griefs du clergé canadien-américain, il n'y a qu'une question de pain et de beurre.

Pas de principes là-dedans.

C'est une grève pour salaire ou pour avancement, pas autre chose.

Lorsque nous, laïques, nous réclamions la protection des familles, la pureté du foyer conjugal,

l'expulsion des larrons d'honneur, on nous répondait par le baillon et par l'écrasement.

Que va-t-on dire à ces vulgaires grévistes en quête d'augmentation de paye ?

Ah, rien, allez.

Ils sont du bâtiment, eux ; on leur laissera tout dire.

Ils ont fait vœu d'obéir ; ils pourront désobéir.

Ils ont promis de se soumettre ; ils pourront se révolter.

Mais gare au laïque qui oserait regarder un évêque !

Il n'y aurait pas assez de suisses de cathédrale et de bedeaux de paroisse pour écraser ce pauvre chien qui se permet des incongruités le long des crosses dorées.

Non seulement messieurs les curés en quête de réforme monétaire peuvent déclamer et peuvent écrire, ils peuvent aussi s'associer pour combattre les évêques, c'est même de leur part une action très sainte et très méritoire.

Lorsque quelques braves gens ont songé à s'entendre pour défendre le *Canada-Revue* contre le coup de couperet parti de l'évêché, ils ont été traités de conspirateurs, de carbonari.

Mais les curés qui se liguent contre les évêques américains : ce sont des saints, des paladins, des croisés.

Nous avons sous les yeux une brochure intitulée *Germanization and Americanization compared* où nous avons puisé la liste de griefs qui précède et qui nous enseigne ceci :

Un comité ecclésiastique a été formé à Montréal aux fins de la revendication. Charles F. St Laurent, un pseudonyme qui cache, dit-on, une personnalité ecclésiastique distinguée, est le secrétaire du dit comité et le notaire Ls N. Dumouchel, 66, rue St Jacques, à Montréal, en est le trésorier.

Ensuite, il est demandé aux prêtres recevant cette circulaire de faire parvenir au comité leurs griefs et les détails sur la manière dont ils sont traités par la hiérarchie, avec promesse que tout sera fait sous le sceau du secret, parce que " la position du prêtre canadien est délicate, et qu'un nom peut compromettre une position. "

On sent bien la main de Loyola là-dessous et

comme ils doivent rire, messieurs les organisateurs de cette campagne, des bons *bougres* de laïques qui mettaient leur nom et leur position au blanc pour souscrire ouvertement au procès du *Canada-Review*

Car il s'agit de souscrire :

Puis le Comité fait un appel à la générosité des prêtres canadiens des Etats-Unis pour obtenir *le nerf de la guerre*, c'est-à-dire des fonds pour rencontrer les frais de cette campagne.

Ces bons curés ne seront pas assez fous pour combattre avec leur argent.

Quant au sens de l'entreprise, pour qu'on ne nous accuse pas d'inventer, voici l'appréciation du mouvement par l'*Etoile*, de Lowell :

Maintenant, contre qui part-on ainsi en guerre ? Evidemment contre le haut clergé irlandais-américain, contre les évêques *assimilateurs*, et probablement contre les communautés religieuses, les prêtres français, belges, etc. Si nous ne nous trompons pas, ce sont les *prêtres séculiers canadiens*, à l'exclusion de tous les autres prêtres canadiens, qui ont pris l'offensive.

Et maintenant, que va faire l'Archevêque de Montréal ?

Son diocèse est le siège de la lutte : y a-t-il deux poids et deux mesures ?

JUSTICE.

AMUSONS-NOUS !

La presse canadienne des Etats-Unis nous fournit toujours une mine inépuisable de douce hilarité.

Ainsi, nous puisons dans l'*Amérique* le rapport suivant d'une représentation foraine donnée par le cirque du Signor Sautelle. L'original de cette production archi-humoristique appartient à la *Presse*, de Bristol, Conn.

Attention ! nous commençons :

"Le cirque du Sig. Sautelle est venu ici donner pendant quelque temps des amusements à notre population."

Heureuse population ! Puisse le cher Signor ne pas reprendre ce qu'il lui a donné !

"Nos citadins ont pu apprécier la valeur de ce cirque et disent avec vérité que Sautelle possède tout ce qu'il annonce."

Honnête industriel et heureux propriétaire !

"Il y a d'excellents tours de force exécutés par des artistes des deux sexes."

Tous hermaphrodites, n'est-ce pas ?

"Le rôle d'acrobate rendu par les frères Nicholl est le meilleur qui se soit jamais vu."

Le rôle d'acrobate ! Pends-toi, Mor net-Sully !

"Les jeux qu'ils exécutent dans les échelles sont émouvants et très difficiles à remplir."

Des jeux qui ne veulent pas se laisser emplir ! Comme les spectateurs, sans doute ?

"Cecidemande une grande force de nerfs et un jugement pour demeurer en balance sur un simple bâton à vingt-cinq pieds au-dessus du sol."

C'est le bâton qui doit se trouver le plus embêté encore d'être à vingt-cinq pieds du sol.

"Le bouffon du sexe féminin est vraiment une nouveauté."

Allons, tant mieux ; c'est si rare qu'on nous donne des nouveautés. Elles sont généralement si vieilles !

"Le cirque du commencement à la fin a été vraiment beau et méritait tout l'encouragement qu'il a reçu."

Où commence et où finit un cirque ? Nous avions toujours cru que c'était un espace circulaire.

"De nombreuses personnes ont assisté à la représentation de l'après-midi ; mais, ce qui fut une surprise pour le propriétaire du cirque, ce fut de voir la foule se presser à l'entrée principale du cirque afin d'obtenir de bonnes places pour la représentation du soir."

Cette surprise du propriétaire nous inquiète. Pourquoi donc était-il surpris ?

Peut être avait-il lu le compte-rendu de la *Presse* entre les deux représentations.

RJEUR

PETIT CONTRAT ? Encore l'ex-V. R. U. L. M.

Nous avons, l'autre jour, entretenu nos lecteurs de certaines combinaisons financières très profitables auxquelles se livrent les bonnes Sœurs du Précieux Sang.

Mais ce n'est là qu'une des cordes multiples que ces bonnes dames ont à leur arc pour détrousser poliment et sûrement la chrétienté

Ainsi, nous venons de mettre la main sur un autre document du même genre que nous donnons ici sous sa forme réelle, et qui nous révèle d'autres transactions extraordinaires.

Voici ce petit papier :

Reçu de Mme Stanislas D.....

la somme de \$3.00

en acompte sur le "PETIT CONTRAT"

signé en notre faveur.

25 Juillet 1894.

LES SOEURS DU "PRÉCIEUX SANG."

Nous donnons là le *fac-simile* du petit papier en question.

Mais qui pourra nous dire ce qu'est ce *Petit Contrat* qui se paie par acomptes de *trois dollars* ? Un joli denier, n'est-ce pas ? Juste le prix d'un abonnement au REVEIL.

Nous ne croyons pas pourtant que ce soit là le but des démarches des Sœurs du Précieux Sang ; aussi, lançons-nous dans le monde notre découverte avec un énorme point d'interrogation.

Voyons un peu qui va y répondre

?

LA LOI COMMUNE

Aujourd'hui on apprécie la valeur du temps, et les médecins de notre temps subissent la loi commune qui veut que tout se fasse rapidement. Autrefois on se permettait des maladies de trois mois et des convalescences de six mois. Aujourd'hui il faut se guérir vite et radicalement pour éviter les rechutes. Un rhume, une toux, la grippe, une bronchite se traitent avec le célèbre BAUME RHUMAL qui soulage dès la première dose et guérit rapidement. Son incontestable et évidente supériorité l'a fait adopter par tous les médecins dans leur pratique quotidienne. 25c. par-tout.

M. J. ANNOTTE L'HABILLE

Nous avons dans un de nos derniers numéros posé à M. Proulx. ex-V. R. U. L. M, certaines questions auxquelles il ne répond pas, mais puisque M Jeannotte répond pour lui, nous allons donner sa réponse.

Elle est édifiante, d'ailleurs :

M. le Directeur du *Soir*

M. le curé Proulx. dans sa lettre publiée dans votre journal du 3 courant commence par dire qu'il va être un peu plus vif, puis se contente de me donner quelques conseils, que je refuse pour plus d'une raison. Il est si bon, qu'il veut rendre service à tout le monde. C'est à ce titre, probablement, qu'il a demandé et reçu de M. Marion \$1500 pour faire retirer M. Gauthier de la lutte et a remis ou fait remettre à ce dernier \$750 après mon élection.

M. le curé n'est pas sérieux ni vif lorsqu'il écrit que je recule et que je suis loin de mes premiers avancés, à savoir que M. le curé a certainement pris part à un contrat illicite, illégal et immoral. Non seulement je ne m'éloigne pas, mais j'affirme que M. le curé n'a pas pris simplement une part dans ce contrat ; mais que c'est lui et pas d'autre qui m'a fait faire cette transaction qui fera toujours tache d'huile dans sa vie.

Vous avez été l'entremetteur, le seul instrument de ce marché qui vous fait rougir aujourd'hui. Sans votre offre ni M. Marion, ni moi n'aurions pensé à acheter M. Gauthier ; nous avons cru qu'après tout ce n'était pas si mal, puisque c'était un curé qui nous sollicitait, nous avons cédé peut-être à tort, mais qui aurait fait autrement ? Moi je fournissais l'argent, M. Marion le portait à M. le curé Proulx qui en retour nous débarrassait de M. Gauthier, et se chargeait de nos scrupules de conscience . . .

Décidément, plus cette affaire-là traîne, moins elle paraît propre.

M. l'abbé Proulx a eu bien tort de lever le lièvre.

UNIVERSITAIRE

TYPOGRAPHIE SACRÉE

En ce temps d'exagérations cléricales, il est bon de remettre les choses au point. On nous montre toujours l'ouvrier français comme un pétroleur, un anarchiste ou un dynamitard. On se trompe du tout au tout et voici une preuve évidente de cette erreur. Voyez en quels termes mesurés la *Typographie Française*, l'organe des associations ouvrières typographiques de France, expose un grief si commun et si déshabitu en Canada et à Montréal en particulier. Nous n'y allons pas aussi doucement que cela ici, et pourtant, on nous dit très catholiques.

Depuis une quinzaine de jours, nous suivons avec intérêt la lutte que soutient la 63^e section contre M. le chanoine Touzery, directeur de l'*Union catholique*, de Rodez.

Ce monsieur, philanthrope,—seulement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes—a créé une imprimerie pour la confection de son journal et pour répandre la bonne parole avec le plus complet désintéressement.

Au début de la création du journal, les ouvriers faisaient de quinze à seize heures de présence pour satisfaire aux besoins d'un service nouveau, et leur salaire était inférieur au tarif local. Ils consentirent à patienter pendant deux mois avec la promesse de recevoir un salaire conforme à celui des autres imprimeries.

Vers 1894, M. l'abbé Touzery, sans doute pour soulager les ouvriers, occupa des religieuses et des orphelines à la composition, les préparant ainsi avec toute la discrétion et la prudence nécessaires à remplacer plus tard les ouvriers, s'ils faisaient les récalcitrants; au besoin, on les y provoquerait adroitement, afin de garder le beau rôle devant les âmes charitables et devant le public ruthénois. Nous fûmes avisés, dès cette époque, de l'emploi des femmes dans un local séparé.

Afin de donner plus d'intérêt à son journal, M. le chanoine fit installer un fil télégraphique et augmenta successivement la copie des dépêches à tel point que les compositeurs se virent de plus en plus surmenés par la durée du travail; il se prolongeait, dans la soirée, bien au-delà des limites ordinaires.

Le travail de nuit plus fatigant pour la vue, plus épuisant pour le corps, exige un supplément de dépenses pour reconforter le corps et mieux supporter la fatigue. Presque partout, et,

de plus en plus, les heures supplémentaires, et surtout celles de nuit, sont l'objet d'une rétribution également supplémentaire.

Nos camarades, sans se refuser à satisfaire aux exigences croissantes de M. l'abbé, firent le travail, mais estimèrent qu'ils avaient droit à une gratification. Ils ne purent supposer que cet émule de l'abbé Garnier, ce philanthrope à tous crins, fondateur de fourneau économique, d'orphelinat de demoiselles où l'on travaille pour rien, refuserait la modeste et juste rétribution réclamée pour un travail excessif et pénible.

Adhérents au syndicat typographique de Rodez, ils chargèrent leur président, de se rendre en leur nom auprès de M. Touzery et de lui demander cette gratification.

Bien mal leur en prit. M. Touzery se refusa formellement à donner satisfaction à ses ouvriers, d'abord parce que son journal est en déficit et qu'il ne peut consentir à un plus grand sacrifice; ensuite, et dans l'intérêt des ouvriers, il refuse de leur donner la gratification parce qu'ils iraient au cabaret, où ils se fatigueraient bien plus qu'à l'atelier! Telle fut à peu près la réponse évangélique de M. le chanoine; le président, malgré la défense pleine de déférence qu'il fit de la cause des ouvriers, ne put obtenir satisfaction.

Il ne suffit pas d'être dur à ce ministre d'une doctrine qui recommande de la bonté, il est méchant et injurieux pour les ouvriers qui ne veulent pas être exploités, même par un prêtre.

Ce monsieur, par sa sainte éloquence, a persuadé les sœurs et les jeunes orphelines qu'elles devaient se détacher des biens de la terre et travailler pour la seule hospitalité qui leur est offerte. Il a laissé partir les ouvriers, pères de famille, ainsi remplacés par des femmes, sans charges sociales, faisant la plus terrible concurrence à des travailleurs qui défendaient leur cause juste avec dignité, avec modération.

Voilà, une fois encore, des ouvriers et leurs familles exposés au plus cruel chômage, aux privations, aux angoisses d'un lendemain incertain, et cela par la volonté d'un prêtre qui joue au philanthrope, qui veut sauver la société en la ramenant aux idées chrétiennes!

Misérable procédé que celui employé par M.

l'abbé Touzery, car au nom de la cause théologique qu'il invoque, il foule aux pieds les principes les plus sacrés que prétendent défendre les représentants des doctrines pieuses ; ils introduisent à l'atelier la femme, ils en chassent l'homme sans se soucier de ce qu'il deviendra, et détruisent ainsi la famille dont ils se posent comme les plus zélés champions.

La preuve que M. Touzery se livre à une véritable palinodie en introduisant des femmes dans ses ateliers, c'est qu'il aurait pu employer d'autres hommes à son journal en remplacement de ceux qui l'ont quitté. Non il a préféré prendre des religieuses et des orphelines tenues en réserve parce qu'il n'y a pas de salaires à leur payer, parce qu'au nom du ciel, que ces braves filles veulent gagner, il pourra obtenir d'elles le summum de l'effort qu'elles pourront produire, si l'inspecteur du travail n'y vient mettre bon ordre !

Qui ne devine à quelle exploitation facile on peut se livrer lorsque l'on dissimule, derrière une action religieuse, des préoccupations mercantile ?

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Touzery, et nous ne voulons même pas rechercher ce qu'il y a de vrai dans les accusations qui sont lancées contre lui à Rodez ; mais il nous semble qu'un prêtre, qui veut avoir l'autorité qu'exige l'exercice de son sacerdoce, devrait se garder de devenir un commerçant ou un industriel, car il sera incité à manquer à son devoir, et, au lieu de défendre les faibles contre les forts, d'enseigner à tous leurs obligations sociales et morales, il deviendra un vulgaire intrigant, commettant des injustices pour faire des affaires, et compromettra ainsi son caractère sacerdotal, sous l'hypocrite prétexte qu'il travaille dans l'intérêt de la société menacée. Nous n'y croyons pas, et nous persistons à déclarer que M. le chanoine Touzery vient de commettre une mauvaise action qui méritera la réprobation de toute la population ruthénoise, à quelque opinion qu'elle appartienne ; M. Touzery, qui nous accuse sans raison d'être des francs-maçons, n'est qu'un vulgaire marchand du temple !

La pureté de la langue française

Pendant que nos littérateurs canadiens travaillent avec l'acharnement le plus louable à l'épuration de notre langage national souillé par les anglicismes et les incorrections les plus vulgaires, le besoin se fait sentir, en France même, de se protéger contre l'invasion des mots et des termes anglais, qui s'étalent aujourd'hui sans aucune gêne dans toutes les œuvres modernes.

Une ligue vient de se fonder à Paris pour combattre cette intrusion et les raisons qu'invoquent des fidèles, sont tellement dignes d'être appréciées ici que nous n'hésitons pas à les reproduire à titre d'encouragement pour la jeunesse littéraire et studieuse.

Voici ce que dit d'abord un des adeptes de la ligue à propos d'un article du *Daily Telegraph* de Londres qui raillait les ligueurs :

" Tous les mots anglo-saxons, et ils sont nombreux, que tant de personnes emploient à tout bout de champ aujourd'hui, ne cherchent qu'à chatouiller la vanité de celui qui les dit, pensant faire preuve ainsi d'érudition et d'élégance, et à agacer beaucoup de brave gens qui ne s'en font pas accroire mais qui n'aiment pas non plus qu'on les tyrannise. Je ne parle pas des fautes de prononciation et d'orthographe dont les sujets de sa Majesté britannique font des gorges chaudes avec un plaisir jamais las. Les Français en France ne voient pas le mal aussi bien que leurs frères expatriés, sans quoi nous sommes certains qu'ils s'arrêteraient.

" Presque tous les mots anglais employés en français ont dans notre langue des équivalents aussi précis, souvent plus. Le fonds commun où puisèrent tant de grands écrivains, depuis Rabelais et qui a suffi pendant des siècles aux besoins intellectuels d'un grand peuple, suffirait encore, n'en doutons pas, à donner les éléments nécessaires pour former des locutions aussi expressives que les locutions anglaises à la mode ; elles auraient l'avantage d'être bien à nous, de ne devoir rien à personne, et pour récompense de notre simplicité, je devrais dire de notre patriotisme, nous nous comprendrions mieux les uns les autres."

Un autre fervent de la langue française écrit sur le même sujet.

En effet, " le génie des deux langues est très différent. La pensée ne s'y formule presque jamais dans des moules analogues, comme en témoignent tant d'idiotismes qui, traduits littéralement, n'offrent plus aucun sens. En choisissant l'anglais pour y faire tant d'emprunts inutiles, nous avons été bien mal inspirés, car, à l'exception du turc, il n'y a peut-être point de langue européenne qui s'éloigne autant de la nôtre... "

" Il est à remarquer, du reste, que les personnes les plus ardentes à se servir d'un tel jargon sont, en général, absolument étrangères à l'étude et à la pratique de l'anglais. Ceux, au contraire, qui connaissent et admirent cette langue, lui accordent trop de respect pour la faire servir à de tels usages. Ils n'éprouvent aucune satisfaction à mêler au français des mots baroques que le public ne comprend guère... "

" Dans quel genre d'occupations, dans quel ordre d'idées cesserons-nous d'être tributaires d'un peuple avec lequel nous n'avons aucune affinité? .. Qu'ont-ils donc de si séduisants, les Anglais, pour régner ainsi sur nos mœurs, sur nos plaisirs, et sur notre propre langage? .. "

" L'anglomanie est un phénomène psychologique, un état de nervosisme auquel il faudrait apprendre à résister. C'est un entraînement déplorable qui a pour cause : soit l'indifférence, soit l'amour-propre mal compris, soit cette progression, ce mouvement sympathique qui nous porte à imiter ce que nous voyons faire aux autres, et qui, s'étendant de proche en proche, gagne parfois des esprits sérieux... "

" Au lieu d'employer, à chaque instant, des mots anglais qui, en général, nous ne pouvons ni bien comprendre, ni bien prononcer, appliquons-nous plutôt à connaître notre belle langue française si enviée, et aimons-la d'un amour filial. Tout en cherchant à l'enrichir de parures et de nuances nouvelles, gardons-nous d'en altérer la pureté par de regrettables dissonances. Quand nous la parlons, respectons sa dignité et la nôtre en nous soumettant scrupuleusement à ses règles. Et si nous tenons absolument à imiter les Anglais, restons Français, complètement Français ; en cela nous ferons comme eux, car aucun peuple n'a autant tenu à rester ce qu'il est... Nous avons en nous un sens très fin des convenances et des choses délicates, un légère teinte de scepticisme un peu fron-
deur, mais en même temps une bon é native,

assez clairvoyante, qui nous fait apprécier, avec indulgence et justesse, les mérites ou la sottise des autres et parfois nos propres défauts. Guidés par cet instinct d'élégance et de bon goût inné chez nous, nous pourrions non seulement renier la folie de la veille, mais nous tenir en garde contre celle du lendemain. C'est affaire de volonté. Aussi n'est il pas difficile de prévoir que l'anglomanie passera, comme ont passé tant d'autres choses beaucoup meilleures, et que ceux qui s'aviseront de parler anglais en français paieront l'amende assez lourde qui, en France, s'appelle : le ridicule."

Voilà de louable conseils qui doivent encourager tous ceux qui, chez nous, entendent rester les fervents de la langue française et conserver intact ce legs de la mère-patrie.

FRANÇAIS

RANCUNE

Nous avons rencontré des amis qui nous demandaient pourquoi nous revenions encore sur le rôle du clergé pendant les élections.

Ils avouent que ce rôle a été pitoyable, déplorable ; mais, disent-ils, les élections sont terminées, les évêques ont été battus, ils sont assez humilés, laissez-les là.

Nous ne demandons pas mieux ; mais enfin il serait bon de n'être pas dupes comme toujours de cette bonté d'âme qui nous tient sous le joug.

Les évêques ont-ils oublié, eux ?

Non, sûrement non.

Ne le croyez pas, allez.

En voulez-vous une preuve ?

Lisez le *Progrès du Saguenay* qui parle en ces termes de Mgr Labrecque, l'auteur de la fameuse lettre au clergé de Charlevoix.

Voici ce que relate notre confrère :

Sa Grandeur Mgr Labrecque est de retour de sa visite pastorale et a assisté à la messe dimanche. Le révérend M. Jos. Sirois, curé de St.-Alphonse, qui l'a accompagné, a donné le sermon.

Avant de donner sa bénédiction aux fidèles, à la fin de la messe, Sa Grandeur a fait une courte allocution qui a produit la plus profonde émotion.

Il a refusé, conformément à l'évangile qui a

été lu le jour de son sacre à la messe, sa bénédiction à tous ceux qui, à l'occasion de la dernière élection, ont parlé mal de l'épiscopat en général, de leurs évêques en particulier, et du clergé, et il a dit qu'il ne pouvait les bénir avant qu'ils aient réparé leur faute. Sa Grandeur très émue elle-même, a donné sa bénédiction avec beaucoup de difficulté.

Nous comprenons l'émotion de ce dignitaire ecclésiastique, se prêtant devant ses fidèles à une aussi lâche exhibition de rancune pour un fait qui lui était personnel.

Ils n'oublent pas,

N'oublions pas non plus

CATHOLIQUE

CONFLIT

La *Presse* fut en émoi à propos des paroles prononcées devant les patriotes de St. Sauveur par le père Grenier, paroles que nous avons déjà citées et elle redoute un conflit entre le père oblat et son évêque.

Elle exprima ses craintes en ces termes :

La position prise par un homme aussi éminent que le Révérend père Grenier, met les défenseurs de la loi réparatrice fédérale dans une position difficile. Si le clergé ne peut pas s'entendre sur une question de cette nature, si les Evêques ne peuvent pas obtenir de leurs suffragants, une ligne de conduite uniforme, comment veut-on que les laïques sacrifient leurs préférences politiques pour une question morale dont l'importance échappe à un grand nombre ?

Une pareille division est profondément regrettable et ne peut que contribuer à la ruine de l'influence du clergé.

Nous comprenons l'embarras de la *Presse*, mais il y a quelque chose de pire que cela.

L'*Electeur* contenait l'autre jour, ce qui suit :

Monsieur le rédacteur,

Plusieurs dames se joignent à moi pour vous demander une toute petite place dans votre intéressant journal pour remercier S. Antoine de Padoue d'avoir fait triompher la bonne cause.

Nos remerciements anticipés.

N. N.

Si St. Antoine de Padoue se mêle de faire la nique aux évêques, qu'est-ce que nous allons devenir ?

IGNOTUS

FACILE A VERIFIER

Pour qu'un remède obtienne la vogue rapide et constante qui a accueilli le BAUME RHUMAL, il faut qu'il possède une réelle efficacité, attestée par des guérisons indiscutables. Pour que les propriétaires de cette préparation puissent, avec les énormes frais de production qu'elle entraîne, la vendre à 25c. le flacon de 16 doses, il faut que le BAUME RHUMAL ait réellement une vente considérable ce sont là deux faciles à vérifier. L'efficacité du célèbre spécifique français est reconnue par les autorités médicales. Sa vente considérable est due à son efficacité dans le traitement de toutes les affections de la gorge et des poumons. Le bénéfice est minime, chaque dose ne coutant guère plus d'un cent à l'acheteur ; il faut donc que les propriétaires du BAUME RHUMAL en vendent des quantités énormes pour réaliser un profit rémunérateur. Tout le monde prend aujourd'hui du BAUME RHUMAL. Il est en vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

LA MODE NOUVELLE

3e NUMERO. 23 JUILLET 1896.

Nous venons de recevoir le 3e numéro de la *Mode Nouvelle* l'élégante revue mondaine, dont Madame E. L. Ethier est directrice et propriétaire. Ce nouveau numéro dénote encore un progrès très marqué sur les précédents et nous confirme dans l'opinion déjà exprimée que rien n'est négligé pour donner à cette publication la perfection absolue. Le nombre des vignettes et gravures a été considérablement augmenté.

Les matières traitées comprennent tout ce qui peut intéresser la bonne société, si coquette qu'elle soit. Les modes sont du meilleur goût et de plus accessibles. En somme, la *Mode Nouvelle*, dans ses 28 pages, dont 4 en couleurs avec plus de cinquante dessins de mode et de fantaisies laisse loin derrière elle, tous les autres journaux illustrés et revues qui se vendent ici.

Voici le sommaire de la partie littéraire de ce numéro.

A nos confrères, Direction — Chronique de Quinzaine, Babolin — Un quatorze juillet en mer, Mariette — Les enfants aux bains de mer, Dr Gai — La calomnie, Rosette — Concurrence, *** — Poètes de clocher, En Paté — Les chiens du Saint-Bernard, H. Flamans — Causerie familiale, Française — L'aiguille et la bicyclette Jeanne d'Antilly, — Le lancement des modes, Elégante — La mode, Mamselle Chiffon.

COIN DES ENFANTS : Chacun son métier *** ; Mon chat Suzette ; En se promenant, Grand'Mère — Un peu d'histoire à propos de rien, (à suivre) — Silhouette, (suite et fin) Decoucy — La belle pêche, Brichanteau — L'hypothèque dans les arts, Dr Noble — L'émaillage, Eutecia. Nouvelles mondaines, sociales et élégantes — Liste des diplômés de l'Académie Nationale de Coupe.

Ajoutons, pour la partie des modes, quatre planches en couleurs et deux patrons découpés.

Le prix du numéro est de quinze cents et celui de l'abonnement de \$3.00 par année. On achète la *Mode Nouvelle* dans tous les dépôts et l'on s'abonne aux bureaux, no 88 rue St.-Denis, Académie Nationale de Coupe.

FEUILLETON

R O M E

PAR

EMILE ZOLA

VII

Mais savez-vous bien que, si, demain, dans des circonstances malheureuses, le Souverain Pontife faisait un appel direct à la charité de tous ses enfants, des catholiques du monde entier, un milliard tomberait à ses pieds, comme cet or, comme ces bijoux, qui tout à l'heure pleuvaient sur les marches de son trône.

Et se calmant soudain, retrouvant son joli sourire.

— Du moins, c'est ce que j'entends dire parfois, car moi, je ne sais rien, je ne sais absolument rien ; et il est heureux que monsieur Habert se soit trouvé justement là pour vous renseigner... Ah ! monsieur Habert, monsieur Habert ! moi qui vous croyais tout envolé, évanoui dans l'art, loin des basses questions d'intérêts terrestres ! Vraiment vous vous entendez à ces choses comme un banquier et comme un notaire... Rien ne vous est inconnu, non ! rien. C'est merveilleux.

Narcisse dut sentir la fine ironie ; car il y avait, en effet, au fond de son être, sous le Florentin d'emprunt sous le garçon angélique, aux longs cheveux bouclés, aux yeux mauves qui se noyaient devant le Botticelli, un gaillard pratique, très rompu aux affaires menant admirablement sa fortune, un peu avare même. Il se contenta de fermer à demi les paupières, d'un air de langueur.

— Oh ! murmura-t-il tout m'est rêverie et mon âme est autre part.

— Enfin, je suis heureux, reprit monsieur Nani en se tournant vers Pierre, bien heureux, que vous ayez pu assister à un spectacle si beau. Encore quelques occasions pareilles, et vous aurez vu, vous aurez compris, par vous-même, ce qui vaudra certainement mieux que toutes les explications du monde... A demain, ne manquez pas la grande cérémonie à Saint Pierre. Ce sera magnifique, vous en tirerez des réflexions excellentes, j'en suis certain... Et permettez-moi de vous quitter, ravi des bonnes dispositions où je vous vois.

Ses yeux d'enquête, dans un dernier regard, semblaient avoir constaté avec joie la lassitude, l'incertitude qui pâlissaient le visage de Pierre, et, quand il ne fut plus là, quand Narcisse lui-même eût pris congé d'une légère poignée de main, le jeune prêtre, resté seul, sentit une sourde colère de protestation monter en lui. Les bonnes dispositions où il était ! quelles bonnes dispositions ? Ce Nani espérait-il donc de le fatiguer, le désespérer en le heurtant aux obstacles, de façon à le vaincre tout à l'aise ? Une seconde fois il eût la soudaine et brève conscience du sourd travail qu'on faisait autour de lui, pour l'investir et le briser. Et un flot d'orgueil le rendit dédaigneux, dans la croyance où il était de sa force de résistance. De nouveau,

il se jurait de ne jamais céder, de ne pas retirer son livre, quels que fussent les événements. Lorsqu'on s'entête dans une résolution on est inexpugnable, qu'importent les découragements et les amertumes ! Mais, avant de traverser la place, il leva encore les regards sur les fenêtres du Vatican, et tout se résumait il ne restait que cet argent dont la lourde nécessité attachait à la terre, par de dernières entraves, le pape aujourd'hui délivré des bas soucis du pouvoir temporel, cet argent qui le liait, que rendait mauvais surtout la façon dont il était donné. Alors, quand même une joie lui revint, en pensant que, s'il y avait uniquement là une question de perfection à trouver, son rêve d'un pape tout âme, loi d'amour, chef spirituel du monde, n'en était pas atteint sérieusement. Et il ne voulut plus qu'espérer, dans l'émotion heureuse du spectacle extraordinaire qu'il avait vu, ce vieillard resplendissant comme le symbole de la délivrance humaine, obéi et adoré des foules, ayant seul en mains la toute-puissance morale de faire enfin régner sur la terre la charité et la paix.

Heureusement, Pierre, pour la cérémonie du lendemain, avait une carte rose, qui lui assurait une place dans une tribune réservée ; car la bousculade, aux portes de la basilique, fut terrible, dès six heures du matin, heure à laquelle on avait eu la précaution d'ouvrir les grilles ; et la messe, que le pape devait dire en personne, n'était que pour dix heures. Le chiffre des trois mille fidèles qui composaient le pèlerinage international du denier de Saint-Pierre, allait se trouver décuplé par tous les touristes alors en Italie, accourus à Rome désireux de voir une des grandes solennités pontificales, si rares désormais, sans compter Rome elle-même, les partisans, les dévots que le Saint-Siège y comptait, ainsi que dans les autres grandes villes du royaume, et qui s'empressaient de manifester, dès que s'en présentait l'occasion. On prévoyait, par le nombre des cartes distribuées, une affluence de quarante mille assistants. Et, lorsque, à neuf heures, Pierre traversa la place, pour se rendre, rue Sainte-Marthe, à la porte canonique, où étaient reçues les cartes roses, il vit encore, sous le portique de la façade, la queue sans fin qui pénétrait très lentement, tandis que des messieurs en habit noir, les membres d'un Cercle catholique, s'agitaient au grand soleil, pour maintenir l'ordre, avec l'aide d'un détachement de gendarmes pontificaux. Des querelles violentes éclataient dans la foule, des coups de poing même étaient échangés, au milieu des poussées involontaires. On étouffait, on emportait deux femmes écrasées à demi

En entrant dans la basilique, Pierre eut une surprise désagréable. L'immense vaisseau était vêtu des chemises de vieux damas rouge à galons d'or habillaient les colonnes et les pilastres de vingt-cinq mètres de hauteur ; tandis que le pourtour des nefs latérales se trouvait également drapé de la même étoffe ; et c'était vraiment d'un goût singulier, d'une gloriole de parure affectée et pauvre, que ces marbres pompeux, cette décoration éclatante et superbe, ainsi cachée sous l'ornement de cette soie ancienne, fanée par l'âge. Mais il fut plus étonné encore, en apercevant la statue de bronze de Saint-Pierre habillée elle

aussi, revêtue, telle qu'un pape vivant, d'habits pontificaux somptueux, la tiare posée sur sa tête de métal. Jamais il n'avait songé qu'on pût habiller les statues pour leur gloire ou pour le plaisir des yeux, et le résultat lui en parut funeste. Le Saint-Père devait dire la messe à l'autel papal de la Confession le maître-autel, sous le dôme. A l'entrée du transept de gauche, sur une estrade, se trouvait le trône, où il irait ensuite prendre place. Puis, des deux côtés de la nef centrale, on avait construit des tribunes, celles des chanteurs de la chapelle Sixtine, du corps diplomatique des chevaliers de Malte, de la noblesse romaine, des invités de toutes sortes. Et il n'y avait enfin, au milieu, devant l'autel, que trois rangées de bancs, recouverts de tapis rouges, le premier pour les cardinaux, les deux autres pour les évêques et pour la prélature de la cour pontificale. Tout le reste des assistants allait demeurer debout.

Ah! cette foule énorme de concert monstre, ces trente, ces quarante mille fidèles venus de partout, enflammés de curiosité, de passion et de foi, s'agitant, se poussant, se haussant pour voir, au milieu d'une grande rumeur de marée humaine, familière et gaie avec Dieu, comme si elle se fût trouvée dans quelque théâtre divin où il était permis honnêtement de parler haut, de se récréer au spectacle des pompes dévotes! Pierre en fut saisi d'abord, ne connaissant que les agenouillements inquiets et silencieux au fond des cathédrales sombres, n'étant pas habitué à cette religion de lumière dont l'éclat transformait une cérémonie en une fête de plein jour. Dans la tribune où il était placé, il avait autour de lui des messieurs en habit et des dames en toilette noire, qui tenaient des jumelles comme à l'Opéra, beaucoup de dames étrangères, des Allemandes, des Anglaises, des Américaines surtout, ravissantes, d'une grâce d'oiseaux étourdis et bavards. A sa gauche, dans la tribune de la noblesse romaine, il reconnut Benedetta, et sa tante, donna Serafina; et là tranchant sur la simplicité réglementaire du costume, les grands voiles de dentelles luttaient d'élégance et de richesse. Puis, c'était à sa droite, la tribune des chevaliers de Malte, où se trouvait le grand maître de l'ordre, au milieu d'un groupe de commendés; tandis que, de l'autre côté de la nef, en face de lui, dans la tribune diplomatique, il apercevait les ambassadeurs de toutes nations catholiques, en grand costume, étincelants de broderies. Mais il revenait quand même à la foule, la grande foule vague et houleuse, où les trois mille pèlerins semblaient comme perdus, noyés parmi les milliers d'autres fidèles. Et pourtant, la basilique, qui contiendrait à l'aise quatre-vingt mille hommes n'était guère qu'à moitié emplie par cette foule, qu'il voyait librement circuler le long des nefs latérales, se tasser entre les baies des colonnes, d'où le spectacle allait être le plus commode à suivre. Des gens gesticulaient, des appels s'élevaient, au-dessus du grondement continu des conversations. Par les hautes fenêtres claires, de larges nappes de soleil tombaient, ensanglantant les tentures de damas rouge, éclairant d'un reflet d'incendie les faces tumultueuses, fiévreuse d'impatience. Les cierges, les quatre-vingt sept lampes de la Confession pâlissaient, tels que des lucurs de veillesse,

dans cette aveuglante clarté; et ce n'était plus que le gala mondain du Dieu impérial de la pompe romaine.

Tout d'un coup il y eut une fausse joie, une alerte. Des cris coururent, gagnèrent la foule de proche en proche: *Eccolo! eccolo!* Le voilà! le voilà! Et des poussées se produisirent, des remous firent tourner cette nappe humaine, tous allongeant le cou, se grandissant, se ruant, dans une frénésie de voir. Sa Sainteté et le cortège. Mais ce n'était encore qu'un détachement de gardes nobles, qui venaient se poster à droite et à gauche de l'autel. On les admira pourtant, on les accompagna d'une ovation, d'un murmure flatteur, pour leur belle tenue, d'une impassibilité, d'une raideur militaire exagérée. Une Américaine les déclara des hommes superbes. Une Romaine donna à une amie, une Anglaise, des détails sur ce corps d'élite, disant qu'autrefois les jeunes gens de l'aristocratie tenaient à honneur d'en faire partie, pour la richesse de l'uniforme et la joie de caracoler devant les dames, tandis que maintenant le recrutement devenait difficile, au point qu'on devait se contenter de beaux garçons d'une noblesse douteuse et ruinée, simplement heureux de toucher la maigre solde qui leur permettait de vivre. Et, durant un quart d'heure encore, les conversations particulières reprirent, remplirent les hautes nefs de leur brouhaha de salle impatiente, qui se distrairait à dévisager les gens et à se conter leur histoire, dans l'attente du spectacle.

Enfin, le cortège défila, et il était la grande curiosité attendue, la pompe dont on souhaitait ardemment le passage, pour l'acclamer. Alors, comme au théâtre, quand il apparut, de furieux applaudissements éclatèrent, montèrent, roulèrent sous les voûtes, lui faisant une entrée, ainsi qu'à l'acteur aimé, au grand premier rôle qui bouleverse tous les cœurs. Du reste, comme au théâtre encore, on avait réglé cette apparition savamment, de façon à ce qu'elle donnât tout son effet, au milieu du magnifique décor où elle allait se produire. Le cortège venait de se former dans la coulisse, au fond de la chapelle de la Pieta, la première, en entrant, à droite; et, pour s'y rendre, le Saint-Père qui était arrivé de ses appartements voisins par la chapelle du Saint-Sacrement, avait dû se dissimuler, passer derrière la draperie de la nef latérale, utilisée de la sorte comme toile de fond. Les cardinaux, les archevêques, les évêques, toute la prélature pontificale l'attendaient là, classés, groupés selon la hiérarchie, prêts à se mettre en marche. Et, ainsi qu'au signal d'un maître de ballet, le cortège avait fait son entrée, gagnant la grande nef, la remontant toute entière, triomphalement, de la porte centrale à l'autel de la Confession, entre la double haie des fidèles, dont les applaudissements redoublaient, devant tant de magnificence, à mesure que montait le délir de leur enthousiasme.

(A suivre)

PAS DE PRISE

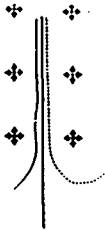
La toux n'a pas de prise sur les personnes, qui dès son début prennent quelques doses du célèbre BAUME RHUMAL, souverain dans toutes les affections de la gorge et des poumons, 25c. partout.

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

MARC SAUVALLE, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts, adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

"LE SUN"



Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président.

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

||.....

.....||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

■ **O. Leger,** ■

GERANT DU DEPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL

25 Cts

ACHETENT UNE BOITE DE
50 FEUILLES DE PAPIER ET
DE 50 ENVELOPPES DE MEME
QUALITÉ.

"Clearbrook Vellum"

LES MEILLEURES AU PAYS

MORTON PHILLIPS & CIE,

Montreal

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
ET SUR LA VIE

Capital.....	\$15,000,000
Fonds Investis.....	53,053,710
Fonds Investis en Canada....	5,200,000
Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires. — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montreal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qu'il existe, offre à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St.-François-Xavier, Montréal.

Téléphone Bel. No. 310.

GUSTAVE FAUTEUX,

AGENT POUR MONTRÉAL

ET LES ENVIRONS

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Commerciale, (limitée), et publié par Aristide Filatremont au No. 30 rue St-Gabriel, Montréal.

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

Spécialité de Publications Artistiques et Littéraires.
Achat et vente de Livres d'occasion...
1615 rue Notre-Dame
MONTREAL

Arthur GLOBENSKY,
AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,
AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Chambres 315 et 316.
Téléphone 2243

MAPLE CARD & PAPER MILLS



**FABRICANTS
DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

MONTRÉAL

QUÉ

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1,000 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

Scientific American Agency for PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American.

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.



ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à vendredi le 7 Août, des soumissions cachetées, adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour Charbon, Edifices Publics" pour la fourniture du charbon aux Edifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce bureau, le et après vendredi le 17 juillet.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 14 juillet 1896.